



Wallonie

COMMUNE DE BERLOZ

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Mme Nadine WEYKMANS demeurant rue Richard Orban 71A à 4257 Berloz.

Le terrain concerné est situé même adresse et cadastré 1ère division, section A, n°890X.

Le projet consiste en la construction d'une clôture et présente les caractéristiques suivantes : écarts aux prescriptions du permis d'urbanisation.

Le dossier peut être consulté pendant les jours d'ouverture de l'administration, de 8h00 à 14h30 à l'adresse suivante : rue Antoine Dodion 10 à 4257 Berloz.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme Fauchet, pendant les heures d'ouverture du service urbanisme (tél. 019/33.99.86), dont le bureau se trouve à la même adresse.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du mercredi 1^{er} juillet au mercredi 15 juillet 2020 au Collège communal de Berloz :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue Antoine Dodion 10 à 4257 Berloz ;
- par courrier électronique, daté et identifié à peine de nullité, à l'adresse commune@berloz.be.